



Association canadienne-française de Regina

PROCÈS VERBAL

Réunion du CA-ACFR du 22 mai 2018

Carrefour Des Plaines à 20 :00

Présents : Sylvie Bergeron, Annie Audet, François Régis Kabahizi, Jessica Chartier, Yassine El Bahlouli et Marcel Rachid (Directeur de l'ACFR)

Début de la rencontre : 20 :02

1. Mot de bienvenue

Sylvie Bergeron accueille les membres du CA en demandant d'être le plus efficace possible et que les discussions restent pertinentes pour les sujets abordés. L'objectif est de finir la rencontre à 22 :00.

2. Adoption de l'ordre du jour

ACFR 01-22-05-2018

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Yassine El Bahlouli et appuyée par Sylvie Bergeron avec l'ajout du point « Prévisions budgétaires » au point 5.

ADOPTÉE (Unanimité)

3. Adoption du procès-verbal du 1^{er} mai 2018

ACFR 02-22-05-2018

L'adoption du procès-verbal du 1^{er} mai 2018 est proposée par Jessica Chartier et appuyée par Sylvie Bergeron.

ADOPTÉE (Unanimité)

a. Affaires découlant

Jean de Dieu Ndayahundwa et Annie Audet ont assisté à la rencontre CPCH.

L'appel d'offre pour les services juridiques a été préparé et il sera envoyé par courriel aux membres.

Annie Audet exprime sa surprise concernant le point 4.b. Annie rappelle que Sylvie avait été mandatée pour rencontrer le CÉF (voir proposition ACFR 04-17-04-2018 du 17 avril 2018).

Le directeur rapporte au CA qu'il n'est pas possible, selon la personne en charge de faire la comptabilité pour l'ACFR, il n'est pas possible de regrouper les différents projets sous un projet comme « Soirée thématique ». Les membres du CA expriment des préoccupations concernant les services de comptabilité en place.

4. Etats financier 2017-2018

Etats de résultats :

François-Régis Kabahizi annonce que nous avons fait un bénéfice pour l'année 2017-2018.

Il est demandé que la terminologie dans les documents soit consistante :

- Produits : Revenus
- Charges : Dépenses

Sylvie Bergeron va faire une liste des termes à utiliser.

Où sont les frais afférents ? Il est essentiel de les documenter et de les rentrer dans le système. Marcel Rachid va faire le suivi avec le CEF. Annie Audet va envoyer un exemple de ce qui se faisait avant à l'ACFR.

Il faut enlever « Ministère Patrimoine Canadien » et mettre uniquement « Subventions ».

Bilan:

Il faut faire des suivis pour identifier tout ce qui ne va pas. Il faudra demander au vérificateur de l'appui pour cela.

Jessica Chartier enverra à Sylvie Bergeron et François-Régis Kabahizi les problèmes identifiés et ce qu'on ne peut pas expliquer.

Projets:

Le bar est à zéro. Ce n'est pas normal.

Il faut faire la liste des 19 projets.

ACFR 03-22-05-2018

Il est proposé par François-Régis Kabahizi, appuyé par Sylvie Bergeron, de recevoir le bilan, l'état de résultats et la répartition des finances par projet.

ADOPTÉE (Unanimité)

François-Régis Kabahizi trouve que nos discussions ont été riches.

Aux vues de l'heure, les autres points à l'ordre du jour sont remis à la prochaine rencontre pour traiter le point du directeur sur les embauches.

5. Varia

a. Embauches

Marcel Rachid informe le CA que les contrats des stagiaires se sont terminés le 17 mai 2018.

Il demande d'ouvrir deux postes permanents pour la gestion des espaces et l'animation et le développement communautaire.

La décision est remise à plus tard pour pouvoir évaluer les capacités financières de l'ACFR pour assumer ces deux postes.

ACFR 04-22-05-2018

Il est proposé par François-Régis Kabahizi appuyé par Sylvie Bergeron la levée de la réunion.

ADOPTÉE (Unanimité)

Fin de la réunion : 22:23

Jessica CHARTIER,
Secrétaire

*Fr. Régis
Kabahizi*

Sylvie Bergeron, Présidente